

## Un retrait réfléchi et non une dérobaide.

Monsieur le Maire, lors d'un entretien le mardi 18 septembre, m'a tenu des propos étonnants et non fondés. Je me suis retrouvé dans la position de l'élève face à son professeur, mis en accusation de manière inacceptable. De ce fait, je n'ai eu d'autre solution que de renoncer aux délégations qui m'avaient été confiées.

J'ai toujours eu le courage de mes opinions et ma franchise, il me semble, dérange.

J'ai été l'un des premiers à rejoindre François ROGER. Je m'étais beaucoup investi lors de la campagne électorale et il faut l'avouer je suis très déçu.

Des décisions importantes sont prises sans aucune consultation de la majorité actuelle (intercommunalité, embauche de personnel, sonorisation du conseil municipal...) A plusieurs reprises, je me suis retrouvé devant le fait accompli. Quel est donc le rôle du bureau municipal et des commissions ? Monsieur le Maire m'a reproché de ne pas avoir de projets pour notre ville. Où sont les siens ?

Personnellement, je m'étais engagé dans une équipe pour faire évoluer Champagne. La principale priorité des Champenois est d'avoir

une ville propre et entretenue ; c'est pourquoi j'ai proposé à monsieur le Maire de faire un état des lieux. Celui-ci a refusé prétextant que la ville était plus propre qu'auparavant. J'en doute! Je ne peux pas cautionner le laxisme qui prévaut actuellement dans l'entretien de la commune.

De plus, j'ai toujours pensé que j'avais au moins le droit au respect de ma vie privée ainsi que mes enfants.

Dans un premier temps, je siégerai comme Maire adjoint indépendant, soucieux des intérêts de tous.

Je pensais que les Champenois avaient élu le 18 mars non pas un seul homme mais une équipe au sein de laquelle chacun devrait s'exprimer librement : cela s'appelle la démocratie.

**Philippe MONS**  
**Maire-Adjoint**

## ARTT

Il y a parfois loin de l'intention à l'application. Localement, on constate qu'il y a loin de la politique nationale à son adaptation locale.

Comme les autres administrations, la Ville de Champagne sur Seine a obligation de passer aux 35 heures au plus tard le 1er janvier 2002. Les négociations sont en cours mais les propositions actuelles sont surprenantes. Parmi les finalités de la loi sur les 35 heures et les intentions de Martine Aubry, la lutte contre le chômage était affirmée.

Le processus d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail devait se conclure, outre à diminuer le temps consacré par les employés à leurs employeurs, à créer de d'ARTT aboutit à ne pas créer d'emploi, cela veut dire que moins de temps pourra être consacré à la même quantité de travail. Donc, le but unique de l'ARTT devient d'augmenter à tous crins la productivité. Cent pour cent pour l'augmentation de la productivité, zéro pour cent pour la création d'emploi, c'est le scénario proposé par monsieur le Maire. Choix singulier.

*L'association La Passerelle de Champagne sur Seine est le support de publication de ce journal.*

*Le bureau de cette association comprend :*

Présidente :

**Christine WATY**, groupe Radical et Humaniste.

Vice-Président :

**Christian DEPARIS**, groupe Pour Valbriser et Mieux vivre à Champagne.

Vice-Présidente :

**Edwige GILBERT**, groupe Avec vous pour Champagne.

Secrétaire :

**Gwénael BONNEVILLE**, groupe Pour Valbriser et Mieux vivre à Champagne.

Trésorier :

**Jean-Pierre VERNERY**, groupe Avec vous pour Champagne.

Directeur de la publication :

**Christophe SAVARD**, groupe Radical et Humaniste.

Je soutiens l'action de La Passerelle de Champagne sur Seine.

Je souhaite rejoindre l'association (cotisation : 10 €).

Je souhaite être contacté par un membre du Bureau de l'association.

Nom .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

*A découper ou à recopier sur papier libre.*